

## RÈGLEMENT DE LA BOURSE DU 10 DÉCEMBRE 2022 / Salle Leclercq 28 rue des œillets 62300 LENS

### ARTICLE 1 :

Envoyez votre inscription sur le formulaire ci-joint par mail à [canarilensois@gmail.com](mailto:canarilensois@gmail.com) ou par courrier à Canari Club Lensois 21 rue de la chapelle 62138 DOUVRAIN avant le 30 NOVEMBRE délai de rigueur nécessaire pour les demandes d'attestations de provenances à la DDPP du département d'origine de l'élevage.

Au-delà l'exposant devra faire sa demande lui-même.

### ARTICLE 2 :

En logement gratuit mais une retenue de 10 % sera prélevée sur le montant des oiseaux vendus.

Chaque cage ne pourra contenir que 2 oiseaux au maximum.

Les oiseaux seront du propre élevage de l'exposant et impérativement nés en 2022 ou en 2021.

Un prix minimum devra être appliqué sur la vente des oiseaux : de 20€ pour les canaris couleurs et postures, 8€ pour les exotiques, 35€ pour les grandes perruches.

Chaque éleveur amène ses cages et fontaines dans un état de propreté

impeccable. Prévoir 8 heures de graines dans les mangeoires et les fontaines

seront remplies d'eau.

### ARTICLE 3 :

L'éleveur devra remplir la feuille d'engagement ci-jointe en indiquant la désignation de l'oiseau, le sexe, l'année de naissance et le prix. En cas de vente par couple préciser le prix du couple et que les oiseaux sont vendus par couple. Une étiquette sera apposée sur la cage pour chacun des oiseaux en reprenant les mêmes indications que celles de la feuille d'engagement.

### ARTICLE 4 :

Les éleveurs devront accepter l'emplacement attribué par le comité organisateur.

### ARTICLE 5 :

L'association du CCLensois prend le plus grand soin des oiseaux confiés. Elle ne sera cependant pas responsable des accidents, pertes, vols ou mortalités qui pourraient survenir durant leur séjour dans la salle pour quelle qu'en soit la cause.

### ARTICLE 6 :

L'association du CCLensois se chargera d'encaisser le montant des cessions, déduction faite d'un prélèvement de 10 % pour les frais d'organisation. Le paiement sera fait par chèque remis au bénéficiaire à la clôture de la bourse.

### ARTICLE 7 :

Les oiseaux cédés seront remis immédiatement au nouveau propriétaire dans une boîte en carton fournie par le CCLensois ainsi qu'une attestation de cession de l'éleveur si demandée par l'acheteur le cas échéant.

### ARTICLE 8 :

Vous pourrez déposer vos oiseaux à partir de 8h30 et reprendre ceux non cédés à partir de 17h et avant 18H.

### ARTICLE 9 :

Du fait de sa participation à la bourse, l'éleveur s'engage à se conformer strictement au présent règlement et accepte sans aucune réserve de se conformer à toutes les formalités en vigueur.

### ARTICLE 10 :

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera examiné par le comité organisateur qui sera seul qualifié à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de la bourse.

### ARTICLE 11 : Contraintes

#### sanitaires

présente dans la salle devra se conformer aux règles sanitaires Françaises en application à la date du 10 Décembre 2022.

Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur au 10 Décembre 2022

situés en ZRP, zone de protection rapprochée, ne pourront pas être introduits ni participer à la bourse.

temporaire, les oiseaux ne pourront être admis dans la salle que si les éleveurs sont munis d'une dérogation temporaire validée de la DDPP du département d'origine.

les éleveurs devront, obligatoirement, présenter une attestation de provenance de la DDPP du département d'origine ayant une validité de 10 jours maximum. Ainsi qu'un certificat sur l'honneur de bonne santé des oiseaux. Les contrôles seront effectués par le vétérinaire chargé par la DDPP du lieu..

**Le comité du Canari Club Lensois se chargera des demandes d'attestations de provenances pour les DDPP des départements du Nord et du Pas-de-Calais et seulement pour les pré-inscriptions reçues au plus tard le 30 Novembre 2022. Au-delà, ce sera à l'éleveur de faire lui-même sa demande auprès de la DDPP de son lieu d'élevage.**

**.COVID :** Toute personne

#### **INFLUENZA AVIAIRE :**

Tous les oiseaux issus des élevages

Pour les élevages en ZCT, zone de contrôle

**En règle générale :** Tous

**A noter :**